

HEMPTINNE (de) (Jean-Félix), O.S.B., Mgr, Evêque titulaire de Milève, Vicaire Apostolique du Haut-Katanga (Gand, 8.12.1876 - Elisabethville, 6.2.1958). Fils du comte Paul et de la comtesse Ida de Meeus.

Quelqu'un, avec justesse, a dit de lui qu'il était un pasteur d'âmes par vocation, un politique par tempérament.

On a aussi répété de lui, à longueur d'années de propos et d'écrits, qu'il était un prélat médiéval, le dernier des Princes-Evêques, l'un des ultimes pionniers disciples de Léopold II. On a parlé de lui en bien et en mal, toujours avec vivacité. Il a eu, par moments, des partisans inconditionnels et des adversaires farouches. Un tel personnage — fût-il moine bénédictin au départ — ne se range évidemment pas dans le tout-venant.

Disciple de Léopold II — dont en toute occasion il invoquait l'œuvre et la pensée, le sens de l'Etat et celui de l'autorité — il l'était jusque dans le comportement et l'apparence physique. Grand, majestueux d'allure, même longue barbe blanche, même regard en vrille. Même vision pour l'avenir, même causticité pour le présent. Il passait, avec l'aisance du gentilhomme racé, de la bonhomie courtoise et de la bienveillance à la sévérité, à l'ironie, parfois même au sarcasme. Toujours, on le sentait sincère. Sous des sourcils épais et longs, l'un relevé, l'autre rabattu, ses yeux en témoignaient. Ils exprimaient ses états d'âme, souvent ses tourments, le plus souvent une grande bonté.

Sa vie durant, il va servir Dieu, la Belgique, la Dynastie. Le milieu d'où il est issu l'y incite; son tempérament le contraint à mettre dans son action de la fougue et de l'intransigeance. Le service de Dieu auquel il consacre quasi exclusivement ses premières années africaines et dont nous traiterons plus loin, ne l'engage que dans des combats pacifiques. A mesure cependant que son œuvre apostolique s'édifie et s'étend, que le temporel pose ses exigences, qu'il faut veiller à ce que le jeune Congo s'organise en une terre de chrétienté et d'obédience belge, son attitude va se durcir et sa personnalité s'affirmer. Après quinze ans de contact intime avec elles, il connaît les populations de sa préfecture et s'est préoccupé des autres. Il a publié des études ethnologiques et de politique indigène, montré qu'il s'intéresse non seulement à la missiologie mais aussi à l'administration civile et à bien d'autres sujets. Il laisse entendre qu'il veut, à son rang, contribuer à la réalisation des desseins du Roi-Fondateur. On se rend compte qu'il veillera à ce que l'Œuvre ne dévie pas; nul n'ignore plus qu'au plan où la Providence l'a placé, il s'y emploiera sans hésitation ni timidité.

En 1932, lors de son sacre épiscopal à l'abbaye de Saint-André, l'Administrateur général des Colonies qui représentait le gouvernement, avait dit: « Il n'y a pas à le cacher: Monseigneur de Hemptinne ne trempe pas toujours sa plume que dans l'eau bénite! Mais nul n'a jamais douté — même parmi ses contradicteurs — de la noblesse et de la générosité de ses intentions. » En 1938, à un déjeuner organisé par le Cercle royal africain en l'honneur « du grand Africain et de l'éminent Belge » qu'il était devenu, il avait redit son admiration pour Léopold II, en des termes que de nos jours on trouverait sans conteste excessifs. Puis, sans grands ménagements, il avait formulé des critiques diverses en matière sociale et parlé de certains flottements qu'il constatait dans la métropole. « Tout cela soulève la

plus angoissante de toutes les questions: celle de l'Autorité, de cette autorité puissante et féconde qui engendra le Congo ». Plus tard, en 1952, il dira au Cercle gaulois, qu'« il faut envoyer promener l'ONU ».

Mais, c'est au cours de la guerre qu'il va prendre des positions de plus en plus tranchées. Déjà, lors de la capitulation de l'armée belge et alors qu'au Congo et spécialement au Katanga certains milieux d'affaires, influencés par des dirigeants résidant principalement en France, estiment qu'il faut pratiquer une politique « d'attentisme », Mgr de Hemptinne est soupçonné de penser comme eux. Aucune preuve ne fut jamais rapportée que ce soupçon était fondé. Quoi qu'il en soit les esprits, qu'avait en outre divisés la question royale, s'apaisent et le Congo s'engage dans son « effort de guerre », aux côtés des alliés.

L'affaire cependant rebondit à la fin de 1943 et au début de 1944. Le conseiller d'Etat Tschoffen ayant été chargé de faire au Congo une enquête, d'entrer en contact direct avec les coloniaux et d'entendre leurs suggestions et leurs critiques, Mgr de Hemptinne l'accuse d'avoir ranimé la querelle. D'abord, il lui écrit une lettre dans laquelle apparaissent la plupart des griefs qu'il développera par la suite. « Le Congo belge a de très graves raisons de se plaindre du Gouvernement de Londres, lequel a traité la Charte coloniale en chiffon de papier... les accords Hailey ont été signés à l'insu de l'Administrateur général des Colonies, lequel a été écarté pour assurer au gouvernement un pouvoir exclusif et sans entrave... celui-ci s'est servi de la Colonie pour faire pardonner la capitulation... le Gouverneur général y a fait écho en déclarant qu'il ne nous restait qu'à brûler nos vaisseaux... L'effort de guerre est inconsidéré, imprudent, disproportionné et stérile... » Cette lettre contenant de nombreuses erreurs de fait, M. Tschoffen y répond de même encre. « Vous avez, toujours Monseigneur, mêlé les préoccupations politiques à votre action religieuse. »

Estimant que la discussion avec le délégué du Gouvernement ne peut se poursuivre, Mgr de Hemptinne adresse alors à Londres son fameux *Mémoire sur les malentendus nationaux et coloniaux* en date du 15 décembre 1943. Il est impossible de résumer ici ce document, ni même de le citer brièvement. Il est d'ailleurs suffisamment connu. A l'insu de son auteur, il est répandu au Congo et commenté avec passion bien avant qu'il ne parvienne à Londres. Cette diffusion a pour conséquence d'après réactions dans la presse. Elle risque de faire renaître avec plus de virulence des conflits d'opinion qui, au début des hostilités, s'étaient heureusement assez vite éteints. Le prélat ayant, entre bien d'autres choses, accusé M. Tschoffen d'avoir rouvert l'alternative du choix entre le Roi et le Gouvernement et reproché à ce dernier son attitude de vassalité à l'égard des alliés, on lui impute des desseins défaitistes. Certains réclament contre lui de sévères sanctions. D'autres prennent sa défense. Lui-même porte plainte contre inconnu du chef de la diffusion non autorisée de son mémoire. Il veut se disculper dans la presse, mais les autorités s'y opposent. Il écrit au Gouvernement de Londres pour s'en plaindre, de même que de l'interdiction qu'elles ont faite d'entamer des instructions judiciaires. L'affaire se complique de l'intervention des sénateurs Godding et Van Remoortel qui résident au Congo. Bientôt aussi elle s'aggrave par suite d'un rebondissement inattendu de l'affaire des syndicalistes Heinen et Dutron. Finalement, une ordonnance de résidence forcée

ayant été prise par le Gouverneur général contre Mgr de Hemptinne — laquelle ne sera d'ailleurs pas appliquée — des solutions d'apaisement sont recherchées et trouvées. De tous ces remous, qui durent plus de six mois, avec dans tous les milieux des paroxysmes et des retombées, personne ne sort grandi.

Après la guerre, pendant les douze ans qui le séparent de sa mort, le Vicaire Apostolique du Haut-Katanga reste à son poste. Il demeure semblable à ce qu'il a toujours été. Il est de ceux qui guident; non de ceux qu'on influence. Il est membre notamment de la Commission permanente pour la protection des indigènes, du Comité protecteur des centres extra-coutumiers, du Conseil de province. Il y joue un rôle actif. L'administration, les milieux les plus divers le consultent à propos de questions de leur ressort. Quand il estime devoir intervenir d'initiative, il n'hésite pas quels qu'en puissent être pour lui les conséquences et les désagréments. Au besoin et en passant, il tente l'un ou l'autre procès en diffamation...

Il y a en lui une permanence qui rassure, des fidélités qui réconfortent. Toutefois, dans un territoire et en un temps où les choses vont vite, on en vient à se demander s'il s'adaptera assez profondément. Certains font observer que la grandeur léopoldienne, le maintien des prérogatives impériales, le « Bula Matari qui trône et exerce l'autorité », sont des concepts hélas! dépassés. Qu'il y faut substituer des idées nouvelles de démocratie, d'égalité progressive entre les Africains et les Européens, d'une communauté d'intérêts entre ce qui tôt ou tard ne sera plus, d'une part qu'une ancienne métropole et d'autre part une colonie émancipée. Que la tâche nouvelle qui s'impose à la Belgique découle de ce qu'elle fit dans le passé, qu'elle sera également digne d'elle mais aussi, sans doute, plus périlleuse. Le jour où je lui parlai de cela, il ne répondit pas. Il me sembla qu'à travers ses lourds sourcils, son regard se voilait à la fois d'un acquiescement résigné et de tristesse.

Car, il était trop intelligent pour n'avoir pas compris. Trop clairvoyant pour ignorer, constatant ce qui se passait dans le monde, ce qui fatalement devrait s'accomplir au Congo. Mais peut-être était-il certaines fois trop las, après une longue vie d'incessants labeurs et d'épuisantes ardeurs, pour encore voir — mieux que d'autres comme cela s'était souvent produit — ce qu'exactlyment il fallait faire.

Lors de l'important discours qu'il prononce, en septembre 1957, à l'occasion du 25^e anniversaire de son épiscopat — il est âgé de 81 ans — il a un sursaut de vigueur et de vision. Lucidement, il dénonce les intrusions abusives des partis politiques, la confusion qu'ils jettent dans les esprits, la grave détérioration de l'esprit public dont ils sont responsables. « La parole prophétique de Léopold II à leur sujet se réalise aujourd'hui. C'est avec un douloureux serrement de cœur que, dans mes vieux jours, j'assiste à la démolition de notre beau Congo. » Mais, ayant évoqué la position de celui-ci dans la chrétienté, il montre qu'au plan politique, il a compris l'évolution des temps et pris son parti de ce que cela comporte. « Au point où en sont les choses, il serait illusoire de chercher la solution dans un renforcement de l'exercice des droits de souveraineté. » Puis, semblant faire écho à certaine doctrine mais l'exprimant à sa manière, il ajoute: « Le Congo prend conscience de lui-même. Il arrive à un degré de maturité qui fait éclore le sentiment national. La Nation congolaise serait faite des Blancs et des Noirs dont le sort est lié par une étroite communauté d'intérêts. » De nou-

veau, il est en pointe. Néanmoins, il ne se détache pas complètement du passé. « A notre humble avis, le moment est venu de doter le Congo d'un Statut nouveau qui rendrait plus effectives et qui élargirait les prérogatives déjà inscrites dans la *Charte Coloniale*. » Il ne précise pas sa pensée mais le contexte indique qu'elle est généreuse. « L'idée d'une Nation congolaise est lancée, elle fait son chemin et ne s'arrêtera plus. »

Un tel langage tenu en 1957, à Elisabethville, par un prêtre de quatre vingts ans qui allait aussi loin que le lui permettait la haute dignité qu'il exerce, montre de quelle indépendance et de quelle fraîcheur d'esprit il demeurerait capable.

On a parfois reproché à Mgr de Hemptinne — l'opportunité de certaines de ses interventions étant laissée au jugement de chacun — d'avoir abusé de concepts devenus archaïques (Roi-Fondateur, Souveraineté, Autorité); de s'être contenté d'approximations et, notamment dans son conflit avec M. Tschoffen et le gouvernement de Londres, d'avoir commis (trop confiant sans doute en certains informateurs imprudents) des erreurs grossières qu'il aurait pu éviter; de dissimuler sous un style aux consonances classiques (souvent original et imagé) des impertinences et même des insolences qu'il aurait dû s'interdire. On pourrait épiloguer sur ces critiques. Certaines touchent à ce qui spécifiquement constituait sa personnalité. Ce qu'on ne peut nier c'est qu'il compte parmi les rares cerveaux politiques de l'histoire du Congo.

Ce n'était là pourtant que la part de sa vie qu'il voua, en fonction des idées et des contingences de son temps, au bien temporel du pays et des gens qu'il aimait. Celle qu'il donna à Dieu fut bien plus belle. Nous ne pouvons en parler que brièvement ci-après.

Fils du comte Paul de Hemptinne et de la comtesse Ida de Meeus, Félix de Hemptinne naît le 8 décembre 1876.

Ayant achevé ses humanités à Gand et sa candidature en philosophie et lettres à Louvain, il entre à l'abbaye de Maredsous le 5 décembre 1895 et y revêt l'habit monastique. Il va avoir dix-neuf ans. Le 19 mars 1896, il est admis au noviciat où il reçoit le nom de Jean. Il passe ses examens de docteur en théologie au collège St-Anselme de Rome en 1901 et est ordonné prêtre en août de la même année. Il professe le cours de religion à l'école abbatiale de Maredsous, devient maître des novices d'abord à l'abbaye St-André-lez-Bruges, puis de nouveau à Maredsous. Parmi les écrits qu'il publie, l'un d'eux — *Une âme bénédictine, Dom Pie de Hemptinne* — connaît dix éditions et est traduit en allemand, anglais, italien, et en hongrois. Il est dédié à l'un de ses frères, entré comme lui dans l'ordre de Saint-Benoît et mort fort jeune.

Sa carrière africaine commence en 1910. Elle se prolongera pendant quarante-huit ans. Le 6 août, Dom Jean-Félix est choisi comme préfet apostolique du Katanga, terre nouvelle qu'on ouvre à l'évangélisation catholique. Le Saint-Siège la confie aux bénédictins. Le jeune Préfet Apostolique y arrive, accompagné de quatre moines, en septembre. Ils ont voyagé dans un fourgon accroché au premier train qui atteint le bout de la ligne. L'un de ses compagnons décrit, dans son carnet de route, ce qui allait devenir Elisabethville: « Cependant, nous ne pouvions nous résoudre à croire que nous étions arrivés à destination: point d'apparence de gare, aucune maison en vue, partout la brousse, l'une ou l'autre tente verte se confondant avec le feuillage. »

Dès lors, l'interminable et fécond travail commence. Tandis que les autres restent sur place pour fonder une paroisse, le chef de la Préfecture s'enfonce dans la brousse. Cette brousse qu'à force de la parcourir il va connaître mieux que quiconque, fût-il noir ou blanc. Par tous les temps, suivi de ses quelques porteurs, il emprunte seul tous les sentiers. Il s'avère marcheur infatigable. Il se soumet à tous les régimes, brave toutes les épreuves, ne mangeant que ce que lui offre le pays, ne dormant que sous la tente, ne travaillant que pour Dieu. Quand, malgré une santé de fer, il tombe malade, il s'arrête, se soigne et repart. Si, dans l'ordre politique, on a parlé à son propos de Richelieu, ici il fait penser à St-Bernard. Sa tâche l'exalte. Les Moines d'Occident, ses frères, ont jadis civilisé l'Europe; lui veut contribuer à civiliser sa portion de l'Afrique.

Bientôt, les postes missionnaires naissent et se multiplient. D'abord, outre Elisabethville, Nguba, Kansenia et Mokabe-Kasari; ensuite, Lukafu, Kapolowe, Likasi, Kasenga, Bunkeya; plus tard, Sampwe, Kipushi, Kapiri, Lubudi, Kashiobwe, Shinkolobwe. Partout des constructions, des chapelles, des églises. Autour et dans les centres, se mettent à pulluler les œuvres d'enseignement et d'éducation, d'assistance médicale et de service social. Malgré la musique nostalgique des noms, on ne peut prolonger ici les énumérations. Les bénédictins sont débordés. Ils appellent à la rescousse d'autres congrégations: les Pères Salésiens, les Aumôniers du travail, les Frères Xavériens, les Sœurs de la charité de Gand, les Dominicaines de Fichermont, les Ursulines de Wavre-Notre-Dame et des assistantes sociales.

« La civilisation chrétienne n'est ni occidentale, ni orientale. Elle n'est le monopole d'aucun peuple, l'apanage d'aucune époque. Les valeurs de l'Evangile sont universelles et éternelles. » Le temps passe et, pour celui qui parle ainsi, le labeur se poursuit. En 1932, il est devenu évêque titulaire de Milève et vicaire apostolique du Haut-Katanga. Il ne tarde pas à dominer de sa haute stature morale le pays que par son action il aide à transformer. Une dizaine de Gouverneurs, des autorités civiles et religieuses, des dirigeants officiels et privés — certains d'un très haut et puissant renom — se succèdent; lui demeure. Bientôt, des jubilés se célèbrent qui sont autant d'occasions de bilans. Lorsque enfin vient celui du 25^e anniversaire de sa consécration épiscopale, on dénombre dans son vicariat de 80 000 km², quelque deux cent mille chrétiens, 163 religieux, 198 religieuses, 1 200 catéchistes desservant 384 localités. Des hôpitaux, des dispensaires, des maternités, des écoles; des prêtres noirs ordonnés par lui, un monastère de moines congolais et les premiers succès universitaires d'élèves sortis du Collège St-Grégoire de la Karavia. « La terre était aride et la voilà féconde; la maison était vide et la voici surpeuplée. »

Mais quelques mois plus tard, en février 1958, un soir qu'il partage avec quelques-uns de ses moines un frugal repas, se sentant mal, il s'excuse et se retire. Ses commensaux qui le regardent s'éloigner, sont soudain effrayés par son aspect d'extrême fatigue et appellent d'urgence un médecin. Lorsque celui-ci arrive peu après, il est trop tard. Mgr Jean Félix de Hemptinne vient de mourir, dans la 61^e année de sa profession monastique, la 56^e de son sacerdoce, la 26^e de son épiscopat.

Et c'est alors qu'on apprend que ce grand seigneur d'apparence fastueuse, toujours si attentif aux égards que postulait son état, continuait de vivre en bénédictin pauvre et mortifié, comme il le faisait aux premiers temps

de sa présence en Afrique. Il ne possédait rien en propre, son appartement était minable, sa couche un grabat...

On le juge comme un politique. On le prie comme un saint.

Publications: Une âme bénédictine. Dom Pie de Hemptinne, Namur, Godenne, 1909 (10 éd., trad. allemand, angl., ital., hongrois). — Notice sur l'ordre de saint Benoît (Anvers, Burchmann, 1910). — L'ordre chrétien. Lettre pastorale à l'occasion du carême 1943 (Elisabethville, « Imbelco », 1943). — Les « Mangeurs de cuivre » du Katanga (Revue Congo, 1926, Tome I, n° 3). — La politique indigène du Gouvernement belge (Revue Congo, 1928, Tome II, n° 3). — La politique économique et sociale du Congo belge (Revue Congo, 1928, Tome II, n° 4). — Précisions sur le problème de la politique indigène (Revue Congo, 1929, Tome II, n° 2). — La politique des missions protestantes au Congo (Louvain, libr. de l'Aucam, 1929). — Un tournant de notre politique indigène. Le décret du 5 décembre 1933 (Elisabethville, éd. de la *Revue Juridique du Congo belge*, 1935). — Un tournant de notre politique indigène. La réorganisation des circonscriptions indigènes (*Essor du Congo*, n° 2704, 2705, 1935). — Problèmes indigènes au Luapula-Moero (*Bulletin du centre d'étude des problèmes sociaux indigènes* (CEPSI), Elisabethville, 1947-1948, n° 5). — Le général Wangermée, gouverneur général du Congo belge (*Les Vétérans coloniaux*, revue congolaise illustrée. Bruxelles, mars 1949). — Les projets de décrets sur l'immatriculation-assimilation (*L'Essor du Congo*, Elisabethville, 14 août 1951). — Intégration: *Lovania*, Elisabethville, 2ème trimestre 1955).

20 mars 1972.

L.A. Pétillon.

Sources: D. Denuit, *Le Congo, champion de la Belgique en guerre*. Edit. F. Van Belle. Bruxelles (s.d.). — D. Denuit, *Quand MGR de Hemptinne baptisa des cloches*. Idem. *Une heure avec Mgr de Hemptinne ou la critique de notre politique*. Le Soir, Bruxelles, 20, 21.VII.1946. — *Le jubilé sacerdotal de Son Excellence Mgr de Hemptinne, président d'honneur du groupement Lovania au Katanga* (Lovania, Elisabethville, n° 20, 3e trimestre 1951). — *Mgr Jean Félix de Hemptinne, vicaire apostolique du Katanga, le plus combattu de nos prélats (Pourquoi Pas? Congo, Léopoldville, 16 juillet 1951)*. — Sepulchre, Jean: *Un demi-siècle d'œuvre apostolique et de féconde action altruiste (Les Cahiers de Saint-André, Abbaye de Saint-André-lez-Bruges, Tome 8, novembre 1951, pp. 112-118, photos)*. — *L'ultime manifestation de la commémoration du jubilé de son Exc. Mgr Jean de Hemptinne (Les Cahiers de Saint-André, St-André-lez-Bruges, Tome 8, Noël 1951, pp. 208-215)*. — W.V., *La galerie des Anciens: Mgr de Hemptinne*. L'Essor du Congo, Elisabethville, 5.III.1952. — *Vingt-cinq ans d'épiscopat (1932-1957). Hommage jubilaire à Son Excellence Mgr de Hemptinne (Les cahiers de Saint-André, Saint-André-lez-Bruges, Tome 14, Noël 1957, pp. 143-194)*. — *** *In memoriam: Son Excellence Monseigneur de Hemptinne, vicaire apostolique du Katanga (1876-1958) (Les cahiers de Saint-André, Saint-André-lez-Bruges, Tome 15, avril-juillet 1958, 107 p., photos)*. — En outre, la presse — congolaise et belge — et spécialement L'Essor du Congo, le Courrier d'Afrique, Le Soir et La Libre Belgique, aux époques suivantes: mars 47, juin 51, décembre 56, septembre 57, février 58.